

CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3*	4	5	6	7
---	---	----	---	---	---	---

LU1317704051

Reporting mensuel - 29/08/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

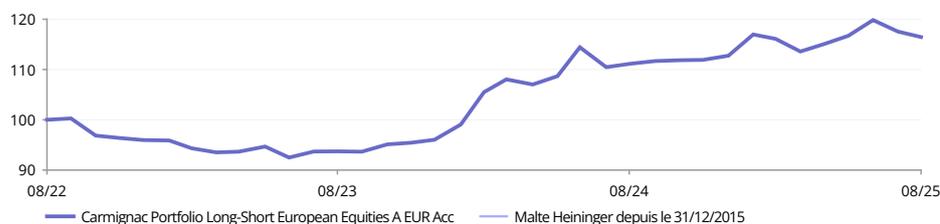
Fonds long/short actions européennes dont l'exposition nette aux actions est gérée activement entre -20% et 50%. Le Fonds cherche à générer de l'alpha en combinant des positions acheteuses et vendeuses, tout en suivant une gestion active et flexible. Le Fonds vise une performance absolue positive sur un horizon de placement recommandé de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS 3 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/08/2025 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)				
	Depuis le 31/12/2024	1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le 19/11/2015	3 ans	5 ans	Depuis le 19/11/2015	Depuis le 31/12/2015
A EUR Acc	3.29	-0.93	4.78	16.46	28.17	78.83	5.21	5.09	6.12	6.2

PERFORMANCES MENSUELLES (%) (Net de frais)

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Année
2025	3.74	-0.74	-2.17	1.32	1.41	2.68	-1.91	-0.93	—	—	—	—	3.29
2024	3.16	6.49	2.41	-0.94	1.55	5.29	-3.46	0.61	0.48	0.15	0.06	0.74	17.41
2023	-0.08	-1.62	-0.87	0.15	1.08	-2.30	1.30	0.03	-0.08	1.56	0.35	0.61	0.07
2022	-1.08	-0.82	-0.29	1.58	-2.34	2.90	-2.52	0.28	0.27	-3.40	-0.50	-0.43	-6.33
2021	-2.53	3.82	-0.09	3.66	-0.60	2.02	0.81	3.32	1.77	2.33	-0.99	-1.04	12.95
2020	1.84	-2.68	-0.57	3.58	-0.89	3.76	-1.97	4.08	-4.45	-1.74	3.40	2.82	6.92
2019	-1.70	-0.51	1.15	-0.72	0.97	-1.77	-0.39	-1.19	-2.65	-0.33	6.10	0.98	-0.32
2018	-0.05	2.49	-2.54	1.22	1.72	-0.45	-0.99	1.54	-0.80	-0.19	0.64	0.84	3.39
2017	1.23	-2.22	0.56	2.89	0.94	0.83	1.46	0.56	3.39	3.03	0.36	2.08	16.06
2016	-2.17	-0.90	3.78	-3.21	3.45	1.38	2.07	0.79	1.09	-1.87	0.60	4.06	9.11

Depuis le 31/12/2015, une nouvelle équipe a repris la gestion du fonds.

STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	Création
Volatilité du fonds	6.7	7.4	7.4
Ratio de Sharpe	0.4	0.5	0.8
Bêta	0.1	0.1	0.1
Ratio de Sortino	0.5	0.7	1.1

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

Var du Fonds 3.1%

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-0.4%
Portefeuille taux	-0.5%
Derivés devises	0.1%
Liquidités et Autres	-0.2%
Total	-1.0%

Performances brutes mensuelles



M. Heininger

CHIFFRES CLÉS

Taux d'exposition nette actions	13.9%
Nb emetteurs short	50
Nb emetteurs longs	34

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Gestionnaire financier : White Creek Capital LLP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 15:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 15/11/2013
Actifs sous gestion du Fonds : 647M€ / 757M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 19/11/2015
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 307M€
VL (part) : 178.83€
Catégorie Morningstar™ : Long/Short Equity - Europe

GÉRANT(S) DU FONDS

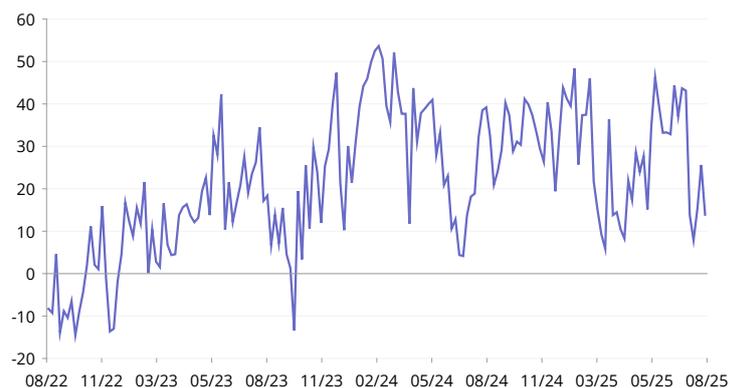
Malte Heininger depuis le 01/01/2016

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

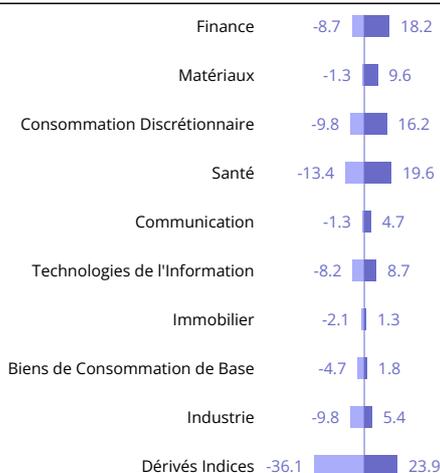
Minimum % d'alignement à la Taxonomie..... 0%
 Minimum % d'investissements durables 0%
 Principales Incidences Négatives (PAI) Oui

EXPOSITIONS DU PORTFEUILLE

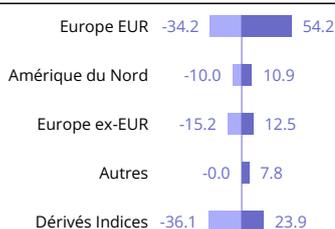
Exposition Long Actions	109.4%
Exposition Short Actions	-95.5%
Exposition Nette Actions	13.9%
Exposition Brute Actions	204.9%

EVOLUTION EXPOSITION NETTE ACTIONS DEPUIS 3 ANS (% DE L'ACTIF)⁽¹⁾

EXPOSITION PAR SECTEUR (%)



EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)



EXPOSITION PAR CAPITALISATION (%)



Short Long

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - LONG

Nom	Pays	Secteur / Notation	%
FRESENIUS SE & CO KGAA	Allemagne	Santé	9.4%
ASR NEDERLAND NV	Pays-Bas	Finance	6.3%
PRADA SPA	Italie	Consommation Discrétionnaire	5.2%
PROSUS NV	Chine	Consommation Discrétionnaire	4.4%
KBC GROUP NV	Belgique	Finance	4.3%
AIR LIQUIDE SA	France	Matériaux	4.0%
VEND MARKETPLACES ASA	Norvège	Communication	2.5%
ISHARES PHYSICAL GOLD ETC	Irlande	Matériaux	2.5%
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	Suisse	Consommation Discrétionnaire	2.2%
HOLCIM AG	Suisse	Matériaux	2.0%
Total			42.8%

PRINCIPALES EXPOSITIONS NETTES - SHORT

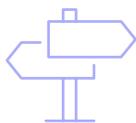
Région	Secteur	%
Pays-Bas	Industrie	-3.4%
Suisse	Santé	-2.2%
France	Biens de Consommation de Base	-2.1%
Royaume-Uni	Consommation Discrétionnaire	-1.9%
Luxembourg	Biens de Consommation de Base	-1.9%
Suède	Immobilier	-1.7%
Royaume-Uni	Finance	-1.1%
Espagne	Consommation Discrétionnaire	-1.1%
France	Consommation Discrétionnaire	-1.1%
Pays-Bas	Industrie	-1.1%
Total		-17.6%

(1) Taux d'exposition aux actions = taux d'investissement en actions + exposition aux dérivés d'actions.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Les actions européennes ont progressé en août, même si elles ont sous-performé les actions américaines. Une importante rotation s'est produite en Europe, le facteur momentum sous-performant et les actions des secteurs de l'automobile et du luxe figurant parmi les plus performantes.
- Aux États-Unis, la dynamique «boucles d'or» s'est poursuivie, malgré le ralentissement du marché du travail et l'incertitude générale entourant la santé de l'économie américaine. Le secteur technologique a enregistré une sous-performance relative en raison du scepticisme croissant à l'égard des fondamentaux du thème séculaire de l'IA, compte tenu des valorisations élevées et du positionnement important.
- Dans le domaine des actions Long/Short, les fonds européens ont connu l'un des pires mois en termes d'alpha depuis janvier 2022, en raison des pertes liées à la concentration des positions longues, aux services publics et à l'instabilité politique en France.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En août, le fonds a enregistré une performance négative, sous l'effet de notre portefeuille « short » et de notre couverture.
- Au sein de notre portefeuille « Core Long », nous avons souffert de la faiblesse de l'IA, les investisseurs s'inquiétant du retour sur investissement de cette technologie, les commentaires de Sam Altman et la restructuration de la division IA de sociétés telles que Meta ayant suscité un sentiment négatif. Nos positions dans SAP et Microsoft ont souffert de cette incertitude.
- Sur le portefeuille « Trading Long », notre position dans Fresenius a généré des rendements, la société ayant publié un nouveau résultat trimestriel solide. Le redressement de la société se poursuit, avec des catalyseurs attractifs à moyen terme qui pourraient conduire à une accélération de la croissance jusqu'en 2026.
- Sur le portefeuille « short », nous avons souffert de la rotation du marché, avec la remontée de titres tels que LVMH et certains « short squeezes ».



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- L'exposition nette de la stratégie est restée faible tout au long du mois autour de 10-20%, car nous avons réduit notre exposition sur le secteur des technologies.
- Nous conservons de fortes convictions à long terme sur les entreprises européennes qui excellent à l'échelle mondiale et bénéficient de monopoles locaux.
- Il s'agit d'industries telles que les produits de luxe, l'ingénierie spécialisée, les logiciels ERP, les produits chimiques spécialisés, la technologie médicale, l'aérospatiale et la défense, et les petites annonces.
- Nous pensons que l'Europe présente, pour la première fois depuis longtemps, un point d'entrée très attractif, avec un rapport risque/rendement biaisé à la hausse grâce à plusieurs facteurs que nous discutons dans notre dernière lettre trimestrielle.
- L'Allemagne a supprimé le boulet fiscal qui pesait sur l'Europe depuis plus d'une décennie et le prochain plan d'investissement historique en matière de défense et d'infrastructure aura un impact profond sur l'ensemble de la région.
- En ce qui concerne les positions « short », nous continuons à trouver de nombreux nouveaux titres dans les secteurs de la consommation et de l'industrie dont les bilans sont médiocres et dont les fondamentaux se détériorent, ce qui entraîne un resserrement des marges et des avertissements sur les bénéfiques.

DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Une analyse ESG appliquée à 90% au moins des positions longues en actions;
- L'univers représentatif des positions longues du portefeuille est activement réduit;
- Les émissions de carbone, telles que mesurées par l'intensité carbone, sont inférieures de 30% à celles de l'indicateur de référence composite.

COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	23
Nombre d'émetteurs notés	23
Taux de couverture	100.0%

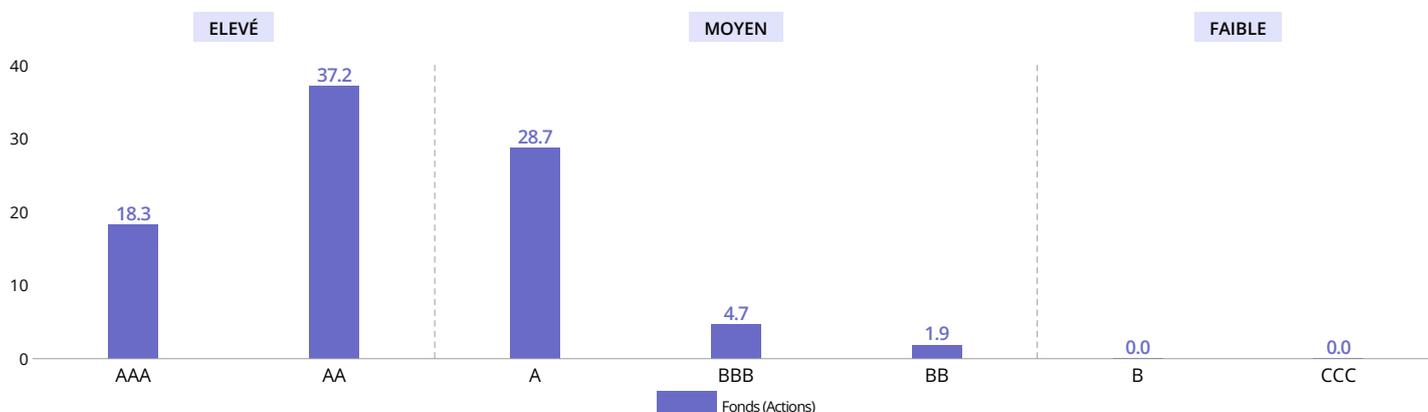
Source: Carmignac

NOTE ESG

Carmignac Portfolio Long-Short European Equities	AA
A EUR Acc	

Source: MSCI ESG

NOTE ESG MSCI DU FONDS



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 56.2%

INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 29/08/2025. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO2 est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
KBC GROUP NV	4.3%	AAA
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1.3%	AAA
ASR NEDERLAND NV	6.3%	AA
PROSUS NV	4.4%	AA
VEND MARKETPLACES ASA	2.5%	AA

Source: MSCI ESG

* Indicateur de référence : 75% MSCI Europe index + 25% S&P 500. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

GLOSSAIRE

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à -4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Catégorie de notation de crédit attribuée aux obligations ou emprunteurs jugés de bonne qualité par les agences de notation. Cela signifie que le risque de défaut de paiement est relativement faible. Les notations investment grade vont généralement de AAA à BBB- chez Standard & Poor's (ou l'équivalent chez Moody's et Fitch).

Duration : La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La duration apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

FCP : Fonds Commun de Placement.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Rating : Le rating est la notation financière permettant de mesurer la qualité de la signature de l'emprunteur (émetteur de l'obligation).

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Sensibilité : La sensibilité d'une obligation mesure le risque induit par une variation donnée du taux d'intérêt. Une sensibilité taux de +2 signifie que pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification - Articles SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable.

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	19/11/2015	CEPAEAC LX	LU1317704051	Max. 1.5%	Max. 4%	—	1.8%	1.05%	20%	—
F EUR Acc	15/11/2013	CARPPFE LX	LU0992627298	Max. 0.85%	—	—	1.15%	1.05%	20%	—

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) max. de la surperformance lorsqu'elle est constituée et excède le High-Water Mark. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne des 5 dernières années, ou depuis la création du produit si celui-ci a moins de 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

RISQUE LIÉ À LA STRATÉGIE LONG/SHORT : Ce risque est lié aux positions acheteuses et/ou vendeuses à des fins d'ajustement de l'exposition nette au marché. Le Fonds pourrait subir des pertes élevées si ses expositions longues et courtes évoluaient simultanément en sens contraire et de façon défavorable. **ACTION :** Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **RISQUE DE CHANGE :** Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/08/2025. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID. Carmignac Gestion Luxembourg SA, en sa qualité de Société de gestion de Carmignac Portfolio, a délégué la gestion des investissements de ce Compartiment à White Creek Capital LLP (immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro OCC447169) à compter du 2 mai 2024. White Creek Capital LLP est agréée et réglementée par la Financial Conduct Authority sous le numéro FRN : 998349.